

Le transport maritime et les politiques de sécurité de l'Union européenne

Titre(s) : Le transport maritime et les politiques de sécurité de l'Union européenne [Texte imprimé] / Alexandra Bellayer-Roille ; Joël Lebullenguer,... Danielle Charles - Le Bihan,...

Auteur(s) : BELLAYER-ROILLE, Alexandra

Autre(s) responsabilité(s) : Charles - Le Bihan, Danielle (Directeur de thèse)
Lebullenger, Joël (1949-....) (Directeur de thèse)
Université de Rennes 1 1969-2022 2997

Editeur, producteur : 1999 Université de Rennes 1

Description matérielle : 4 vol. (600 f.) : ill. fac. sim. ; 30 cm

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 538 - 592. Notes bibliogr. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit 1999 Université de Rennes 1

Résumé ou extrait : Dès la plus haute Antiquité, l'expédition maritime a représenté une entreprise à haut risque. La mer a toujours été, et est encore, considérée comme dangereuse, incarnant l'aventure et l'insécurité. Les gens de mer sont à la merci des éléments naturels mais encourent également des risques individuels (maladies, accidents corporels) ou collectifs propres au navire, à sa cargaison ou aux conditions de navigation : naufrages, échouements, abordages, pillages, déclarations de guerre mais aussi, incendies, explosions ou encore la piraterie, le brigandage et toute forme de terrorisme. Face à cette gamme extrêmement variée de risques, la sécurité des transports maritimes s'est révélée être un élément absolument fondamental. Cette thèse aborde, dans une première partie, la détermination d'un niveau de sécurité commun aux pavillons de la Communauté européenne ou l'instauration d'une discipline communautaire. Mais, l'activité de transport maritime présentant un caractère international très prononcé, la Communauté doit s'insérer dans la vie commerciale internationale et en appliquer les règles. Par ailleurs, il lui faut également développer une politique sécuritaire spécifique. La deuxième partie traite de la garantie d'un niveau de sécurité durable dans les "espaces maritimes d'intérêt commun" pour l'Union européenne ou la maîtrise des agressions externes. L'approche en sera différente selon que l'on se place dans un espace maritime national ou international.

Sujet(s) : TRANSPORT MARITIME
POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE
UNION EUROPEENNE